

REGISTRE DES ACTIONS CORRECTIVES

Documenter les déviations/problèmes liés aux soins aux animaux et au PSA et les mesures correctives prises dans ce registre. Il peut s'agir, par exemple, de trouver et de traiter un oiseau malade, de trouver et de réparer un équipement brisé dans l'installation de ponte, de s'occuper d'une conduite d'eau brisée, d'une litière mouillée, humide ou poussiéreuse, d'un taux de mortalité élevé, d'un taux d'ammoniac élevé, d'aliments moisissus ou contaminés, ou de changements anormaux dans la consommation d'aliments ou d'eau du troupeau, etc.

Date d'identification du problème	Responsable	Description du problème	Action prise et résultats	Date de correction du problème	Commentaires

Date identification du problème	Responsable	Description du problème	Action prise et résultats	Date correction du problème	Commentaires